



## > Centenaire du 11 novembre 1918

Un devoir de mémoire pour ne pas oublier...

Il y a 100 ans cette année, lundi 11 novembre 1918 à 11 heures, les cloches sonnent à la volée dans toute la France. L'Armistice vient d'être signé, à Rethondes, entre les forces alliées et l'Allemagne, mettant ainsi fin à quatre années de guerre sanglante.

« Cette guerre a marqué les esprits avec huit millions de morts et six millions de mutilés, souligne Rita Monteiro, Conseillère déléguée à l'animation, la concertation et la proximité. Aujourd'hui, 100 ans après, il était de notre devoir de nous souvenir, de raconter, de transmettre, au travers de différents documents, reportages, histoires... Nombreux sont ceux qui se sont mobilisés, cette année, pour la commémoration du 11 novembre. »

### > Témoignages

#### Sylvie Buliard, habitante de la commune

Je ne suis ni passiste ni particulièrement férue d'histoire. Et pourtant l'idée de participer à la commémoration du 11 novembre m'est apparue comme une évidence. Comment éviter ce devoir de mémoire et ne pas consacrer un peu de son temps à rappeler l'héroïsme de nos Poilus qui ont vaillamment défendu la France dans la boue et l'enfer des armes ? Pendant ce conflit, ils ont abandonné leurs emplois, leurs familles et ont payé de lourds tributs à la Nation.

Sans eux, notre France actuelle ne serait sans doute pas ce qu'elle est : perfectible — sûrement —, mais pacifiée. À l'heure de l'Europe, quel magnifique symbole que les ennemis d'hier soient les alliés d'aujourd'hui ! On se doit donc de renforcer ces liens, mais aussi de rappeler leur fragilité pour que jamais un tel chaos ne reprenne le dessus. Que cette guerre et cet armistice nous incitent à savourer la paix dans laquelle nous vivons.

#### Collège Yvon Morandat

L'Histoire de la Grande Guerre est enseignée au collège. Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire (histoire et français), les élèves volontaires de 3<sup>e</sup> ont été associés aux commémorations organisées par la commune en hommage aux combattants et aux victimes de la guerre.

Ce projet est mené par les professeurs d'histoire-géographie et de lettres. Les élèves se sont inspirés d'un roman de la littérature jeunesse, 14-14 de

Silène Edgar et Paul Beorn. Ils ont imaginé des lettres échangées entre des hommes et des femmes de 1918 avec nos contemporains. L'association « Les Amis du Sougey » nous a fait le plaisir de bien vouloir nous prêter des costumes d'époque.

Ce travail permet de rappeler que la mémoire de la Première Guerre mondiale contribue à la construction d'une Europe fondée sur la tolérance et la paix.

#### Chorale Amitié Rencontre

C'est pour tous les choristes un devoir de mémoire, d'autant plus que plusieurs d'entre nous sont concernés par un parent plus ou moins proche.

Mais c'est aussi un plaisir de chanter avec les enfants des écoles. C'est un moment très important, une façon de transmettre le flambeau de la mémoire, d'une génération à l'autre.

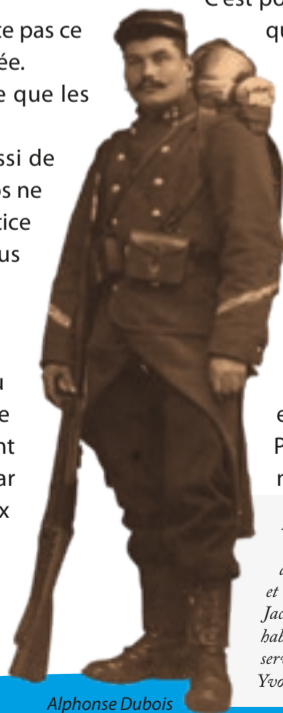
La Chanson de Craonne qui a été retenue pour l'occasion rappelle la valse musette, mais avec des paroles dures, triste reflet de l'atrocité de la guerre. On en connaît aujourd'hui quelques enregistrements avec accompagnement à l'accordéon. C'est ainsi que nous l'avons chantée.

Pour l'appel à la fraternité entre les peuples, l'Hymne européen a aussi été choisi.

Pour que jamais plus il n'y ait de guerre en Europe et dans le monde !

#### Remerciements à tous les participants :

Écoles des Vavres, des Lilas et du Village, collège Yvon Morandat, association des anciens combattants, club et chorale Amitié Rencontre, MARPA, conscrits, CME et CMJ, Comité de fleurissement, Marine et Sylvie Buliard, Gérard Colignon, Jean-Jacques Carrere, Raphaël Nicolet, Albert Dubois, Denise Debias, Monsieur Zaganel, habitants de Saint-Denis, fanfare de Mézériat, Henri Jossierand, Monsieur le Curé, services de la mairie, Maire de Schutterwald, pompiers du CIS Seillon et JSP du collège Yvon Morandat, population.



Alphonse Dubois



Confection de drapeaux français par les élèves des Vavres et les résidents de la MARPA

### GUILLAUME FAUVET, MAIRE

#### L'EUROPE AU CŒUR DE NOTRE HISTOIRE ET DE NOTRE VIE

Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale a été dignement célébré à Saint-Denis le 11 novembre dernier. Bien sûr, il a été l'occasion de se souvenir de ce qu'ont enduré les millions de soldats, Français ou Allemands, et le lourd tribut payé par chaque village, chaque famille de France et de Navarre. À Saint-Denis, 57 Poilus ne sont pas revenus. La préparation de cette cérémonie a permis d'impliquer plusieurs générations de Dionysiens et de partager ensemble des évidences que l'on finit par oublier tant elles font partie de notre quotidien : la principale est certainement que l'Europe, construite sur les ruines des deux conflits mondiaux nous a apporté la paix et la liberté.

Les festivités du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Schutterwald ont permis de réitérer, en mai et en septembre, notre engagement de coopération, de partage et de fraternité, et de renforcer les liens indéfectibles qui nous unissent à l'Europe. Au-delà des discours officiels, le plaisir de nous retrouver de longue date pour certains, ou la curiosité de tenter l'échange pour la première fois pour d'autres nous montrent, s'il le fallait, qu'il y a beaucoup plus de liens qui nous unissent que de différences qui nous séparent.

L'Europe n'enthousiasme plus aujourd'hui. Probablement par ses institutions jugées trop technocratiques. Sûrement à cause d'une règle de l'unanimité qui, à 28, freine la construction d'un projet commun. De plus en plus, par un manque de volontés nationales de répondre d'une voix unifiée aux enjeux d'un monde multipolarisé auxquels chaque état doit pourtant faire face. Aides agricoles, soutien à l'emploi, échanges Erasmus, incitation à l'innovation ou déploiement des infrastructures numériques... L'Europe fait pourtant partie de notre quotidien : à l'échelle de la région AURA, elle aura contribué à hauteur de 1 milliard au financement de nombreux projets locaux entre 2014 et 2020.

À quelques mois des élections européennes, ne nous trompons pas de sujet : la question n'est pas de savoir s'il faut poursuivre ou non la construction européenne, mais plutôt de choisir de quelle Europe nous voulons et par quelles voies nous entendons mettre en œuvre un projet ambitieux et fédérateur. La question n'est assurément pas simple, mais l'enjeu est pourtant majeur. L'histoire a su nous le rappeler à maintes reprises.



**Novembre 1918 - 2018**

Lundi 11 novembre 1918 à 11 h, dans toute la France, les cloches sonnent à la volée annonçant la fin de la Grande Guerre.

Pour la première fois depuis 4 ans, Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entre-tuer. Cette guerre laisse huit millions de morts et six millions de mutilés. Les survivants ont perdu la foi dans les valeurs morales et spirituelles qui ont fait la grandeur et l'unité de l'Europe. Mais ils veulent croire que cette guerre-là, « la Der des Der » restera la dernière de l'Histoire. La réalité fut tout autre tant en Europe que dans le Monde.

Dimanche 11 novembre 2018 à 11 h, dans toute la France, les cloches sonnent à la volée rappelant à chacun un devoir de mémoire et exprimant un message d'espoir et de paix dans une Europe fragilisée.

En favorisant les échanges, les comités de jumelages participent concrètement à renforcer la compréhension entre les peuples, ils contribuent à créer un sentiment d'identité européenne commune pour promouvoir la Paix.

**Le groupe Minoritaire**  
Tél. 07 87 85 08 26

**ÉCHOS DU CONSEIL**

**> Conseils municipaux de septembre/octobre**

**Aménagement du Territoire**

• Depuis la fermeture des derniers commerces « historiques », la commune, en lien avec CA3B, a aujourd'hui la volonté d'inscrire dans son programme de redynamisation l'implantation d'une activité de restauration. L'appel à manifestations d'intérêt a été lancé.

scindent la commune en quatre sont l'avenue de Trévoux et la Rocade Ouest.

**Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)**

• La commune a participé à hauteur de 683.40 € pour l'achat de mallettes et de logiciels spécialisés pour l'aide aux élèves en difficulté et qui seront utilisés dans le cadre du RASED.

**Travaux**

• Saint-Denis-lès-Bourg est concerné par l'obligation relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement. Des Plans de Prévention du Bruit de l'Environnement sont réalisés. Les axes de circulation concernés qui

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)

**ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (CME) ET DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR (CMJ)**



**> Du côté du CME**

Mercredi 17 octobre un nouveau CME a été mis en place. C'est donc reparti pour une année avec Théo, Milan, Jules et Antoine, les membres nouvellement élus.

Leurs projets tournent autour de l'environnement et des gestes de premiers secours.

Cette année, ils auront à préparer la rencontre inter-CME qui aura lieu à Saint-Denis, à laquelle participeront les CME de Viriat, Péronnas et Polliat. Les enfants cherchent actuellement un thème fédérateur pour rassembler les « jeunes élus ».

Le CME se réunit 1 h 30 tous les 15 jours.

**> Du côté du CMJ**

Une première prise de contact a eu lieu samedi 20 octobre.

Quatre nouveaux membres viennent de rejoindre le groupe : Axel, Lela, Noé et Victorien. Ils ont ainsi retrouvé Théo, Swan, Sacha, Evan, Marie-Lys et Tiffany, déjà présents l'an passé.

Plusieurs projets ont été évoqués : nettoyage de printemps, sécurité, un salon de jeux vidéo et réalité virtuelle pour les copains, actions environnementales.

Monsieur le maire leur a parlé des visites qu'ils pourraient envisager dans l'année : Ekinox, Carré d'eau, le dépôt de bus, la station d'épuration...

Tous les élus sont invités pour le 11 novembre, ainsi que le 24 novembre pour les plantations de l'opération « 1 naissance, 1 arbre ».

Neuf jeunes du CMJ sont allés à Schutterwald pour le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage. Ce fut un week-end très réussi.

**> Du nouveau à la fromagerie de Saint-Denis**

Les locaux actuels de la laiterie n'étant plus aux normes, des travaux de construction d'un nouveau bâtiment ont démarré en novembre.



Simulation 3D

Comme l'explique Yann Le Scouezec, Directeur de la laiterie d'Etrez et de la fromagerie de Saint-Denis, « nos locaux actuels ont beaucoup vieilli et sont en mauvais état. Les réhabiliter aurait pu être une solution, mais à coûts équivalents, nous avons opté pour la construction d'un bâtiment neuf, plus grand et qui répondra parfaitement aux normes exigées par la profession. Ce nouveau bâtiment sera édifié derrière la laiterie actuelle. Durant les travaux qui dureront 10 à 12 mois, il n'y aura pas d'interruption de l'activité, sauf peut-être quelques semaines au moment du déménagement et de la destruction du parking actuel. Nous verrons comment nous adapter le moment venu pour limiter la fermeture. Une fois que le nouveau bâtiment sera opérationnel, nous déconstruirons petit à petit l'ancien bâtiment. L'espace ainsi libéré devant nous permettra de réaliser un parking d'une vingtaine de places. Le nouveau local sera plus grand, la partie magasin passera de 44 m<sup>2</sup> actuellement à 104 m<sup>2</sup>. Il sera inspiré des bâtiments traditionnels des fruitières du Doubs ou du Jura. Comme pour le bâtiment actuel, il comportera un appartement à l'étage destiné à l'une des employées. L'activité ne changera pas, il y aura toujours la production et l'espace de vente. Un deuxième pas de porte sera également réalisé. Il sera occupé à terme par un magasin agroalimentaire. »

**« Durant les travaux, il n'y aura pas d'interruption de l'activité. »**

L'installation des appareils de fromagerie comporte notamment un foyer mobile, deux chaudières en cuivre dont une de 1 000 litres, un brasseur mécanique, une écrémeuse et une baratte, le tout mu par un moteur électrique de 3 HP.

Le 25 janvier 1925, la fromagerie a tenu sa première assemblée générale. Elle a modifié ses statuts le 31 mars 1946. Elle a pris la dénomination de « Fromagerie Coopérative agricole de Saint-Denis Péronnas ». Sa souscription territoriale comprend

les communes de Saint-Denis-lès-Bourg, Péronnas et les communes limitrophes.

L'immeuble encore existant en 2018 a été construit en 1946, les

aménagements du point de vente sont plus récents. Ses produits sont le fromage blanc, la crème, le beurre, le gruyère blanc, une transformation en Emmental par la fromagerie de Leyment.

Plusieurs natures de fromage (dont une tomme) ont été remarquées au Concours général agricole à Paris, au salon de l'Agriculture.

Le point de vente de produits frais a également toujours été une force pour la fromagerie.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la fromagerie-coopérative de Saint-Denis, employeur de neuf personnes, a fusionné avec la laiterie d'Etrez. A noter : trois agriculteurs de Saint-Denis livrent et transforment leur lait à la coopérative.

Merci à Jean-Paul Thouny et à François Chaume du Groupe Histoire de la commune pour ces recherches.

[www.saintdenislesbourg-histoire.fr](http://www.saintdenislesbourg-histoire.fr) - 04 74 22 42 65

**> Un véhicule adapté à Pôle Pyramide**

Dans le cadre des projets de Voisin'âges, le centre social a pu acquérir un véhicule adapté grâce à différents partenaires financiers (CCAS de Saint-Denis-lès-Bourg, la MACIF et la CARSAT).

Ce véhicule est destiné au transport des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Il sera utilisé par les chauffeurs du transport solidaire. Le transport solidaire est un transport qui permet aux personnes âgées habitant la commune et qui ont des difficultés à se déplacer, momentanément ou définitivement, d'accéder aux activités proposées par le réseau associatif, aux sorties sociales ou culturelles de la commune, ainsi qu'aux sorties d'accès aux droits et devoirs du citoyen. Ce transport est réalisé par des chauffeurs bénévoles. Le centre social recherche des bénévoles pour transporter les personnes (il faut compter environ 30 minutes pour un trajet). Si vous avez un peu de temps à nous accorder, n'hésitez pas à nous contacter.



Pour accéder à ce transport, ou pour devenir chauffeur bénévole, contacter Pôle Pyramide au 04 74 22 42 65.

**> La station-service fait peau neuve**

En raison de la vétusté des bâtiments et de tous les matériels techniques d'une part, et de l'augmentation de la fréquentation et du besoin d'autre part, la réfection complète du site implanté au rond-point de la Fruitière a été entreprise.

L'actuel bâtiment est en cours de démolition et un nouveau va être construit. Un nouvel espace de lavage à brosses des véhicules, désormais couvert, va aussi être édifié. De nouvelles pompes seront installées et les cuves enterrées seront changées. À l'issue des travaux qui prendront fin en avril 2019, la station comptera plus de pompes et de réserves d'essence enterrées.

## > Aides pour les jeunes, étudiants ou jeunes adultes

### Le CCAS vous accompagne

Le CCAS (Centre communal d'Action sociale) apporte, sous certaines conditions, des aides ponctuelles ou régulières auprès de différents publics.

Aujourd'hui, le CCAS met les jeunes de la commune à l'honneur. Plusieurs aides existent leur permettant de concrétiser leurs projets : bourse pour le permis de conduire, le BAFA, la poursuite d'études à l'étranger...

Valérie Feraud, Vice-présidente du CCAS, tenait à remercier Océane,

Hanis, Charlelie et Nasr-Eddine pour leurs témoignages, leur dynamisme, leur motivation et leur implication.

Contact :

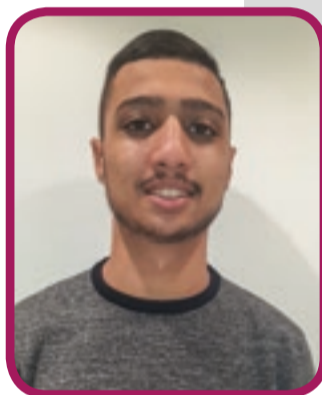
Jessica Marini, adjointe administrative à l'Action sociale, à la solidarité et au CCAS 04 74 24 45 56

### > Aides au BAFA

Je m'appelle Océane Barrucand. J'ai toujours rêvé de travailler au contact des enfants. C'est pourquoi j'ai choisi de passer mon BAFA. J'ai cherché quelles pouvaient être les aides possibles afin de financer ma formation. Le CCAS de Saint-Denis-lès-Bourg m'a aidée à hauteur de 100 € pour la formation générale et de 100 € pour l'approfondissement. Grâce à cette formation, je travaille durant les vacances scolaires comme animatrice au centre de loisirs Pôle Pyramide.



### > Aides au permis de conduire



Je m'appelle Nasr-Eddine Settouti. J'ai fait une demande de bourse au permis au CCAS de ma commune parce qu'il fallait que j'obtienne rapidement mon permis de conduire afin de pouvoir passer mes permis poids lourds. J'ai eu connaissance de la bourse au permis grâce à un proche de ma famille qui avait, lui aussi, demandé cette bourse.

En échange de cette aide financière, je me suis engagé à travailler 60 h dans une association de la commune. J'ai choisi de faire une demande à Pôle Pyramide où j'ai été bénévole et j'ai réalisé diverses tâches : démonter des chapiteaux, travailler avec les jeunes... Tout le monde m'a très bien accueilli et je les remercie.

Après avoir fait mes 60 heures, le CCAS a versé 1 000 € à l'auto-école qui fait aussi partie de ma commune pour que je puisse passer mon permis de conduire.

### > Parrainage des étudiants effectuant leur cursus à l'étranger

Le CCAS apporte une aide financière destinée aux étudiants boursiers habitant la commune de Saint Denis lès Bourg et souhaitant effectuer leurs études ou un stage à l'étranger pour une durée de 6 mois minimum. En échange, l'étudiant partage son expérience avec les habitants de Saint-Denis et les élus lors d'une présentation publique.

#### Royaume uni

Je m'appelle Charlélie Bernard. Après un DUT GEA (diplôme universitaire technologique en gestion des entreprises et des administrations), j'ai décidé de partir à l'étranger pour l'année 2017/2018.

C'est grâce au programme Erasmus et en partenariat avec l'IUT Lyon 1, que j'ai pu intégrer un DUETI (diplôme universitaire des études technologiques internationales).

Cela m'a permis de me rendre à Birmingham, au Royaume-Uni, où j'ai étudié à la Birmingham City University, une Business School. Les cours y étaient bien entendu dispensés en anglais... C'est le principe de l'immersion !

Une fois là-bas, il faut être autonome et subvenir à ses besoins.

Plusieurs possibilités de soutien financier existent pour aider les étudiants à concrétiser leurs projets.

Je suis parti pendant 1 an, mais j'étais toujours affilié à l'IUT Lyon 1. Je n'ai payé que les frais d'inscription de l'IUT, ce qui représentait approximativement 200 €.

Des bourses existent également et peuvent couvrir vos frais sur place : la bourse du CROUS pour les étudiants déjà boursiers, la bourse Erasmus + et même une bourse de la région !

Une autre subvention est aussi possible par le biais de votre commune. Dans mon cas, la mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, et particulièrement le CCAS, m'a accordé une subvention pour cette année à l'étranger.



#### Chine

Je m'appelle Hanis Ben Mabrouk. Je me souviendrai toujours de mon arrivée en Chine. J'étais comme un enfant qui venait de découvrir le monde. Un pays merveilleux dans lequel les habitants ont su m'accueillir, j'étais très surpris par tant de gentillesse et de générosité. Je n'ai aucune idée du nombre de personnes qui ont su m'aider pendant cette année. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les Chinois ne parlent pas anglais. Heureusement que j'avais 3 heures de chinois par jour ! La Chine est vraiment un endroit magnifique avec une très belle culture, de très beaux paysages, des souvenirs inoubliables, je pensais connaître ce pays, mais en réalité c'était faux. Ce fut un coup de foudre. D'ailleurs, j'ai eu cette immense opportunité de faire un road trip en Chine et en Asie du Sud Est pendant le Nouvel An chinois. Il faut dire que le pouvoir d'achat est nettement plus faible qu'en France. Mon année à Xi'an en tant qu'étudiant à XISU a été l'expérience de ma vie. Je voulais vraiment partir et découvrir d'autres choses, ressentir un choc culturel, apprendre une nouvelle langue pour apporter

une valeur considérable à mon cursus. J'ai aussi obtenu mon Master 1 en Business Management et cela pourra donc m'ouvrir des portes à l'international. J'aimerais ressentir une nouvelle fois ce sentiment de liberté. Je vous conseille vraiment d'y aller,

n'écoutez aucun préjugé, et sortez de votre zone de confort vous permettra de voir les choses différemment.



### > Esther Dumairie

Nouvelle Directrice générale adjointe (DGA)



« J'ai 30 ans, je vis à Viriat et je suis pacsée avec mon compagnon.

Après avoir obtenu un master de droit public, j'ai effectué une mission de quelques mois auprès du service autonomie du CCAS de Besançon. À la suite de cela, en janvier 2013, j'ai été recrutée par la communauté de communes

de Montrevel-en-Bresse. J'ai été mise à disposition

des communes de Saint-Martin-le-Châtel et Saint-Sulpice en tant que secrétaire de mairie. J'ai obtenu le concours d'attaché territorial au printemps 2013.

Ensuite, mes fonctions ont évolué et m'ont permis d'intégrer à temps plein la mairie de Saint-Martin-le-Châtel pour laquelle j'étais devenue responsable de la gestion des services.

Après 5 années passées au service de cette commune, j'aspirais à de nouvelles orientations et responsabilités dans une commune de taille beaucoup plus importante. C'est ainsi que j'ai été recrutée pour le poste de DGA auprès de la mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Je remercie les élus de m'avoir accordé leur confiance.

J'ai pris mes nouvelles fonctions le 11 octobre, avec beaucoup de hâte et de motivation.

Je suis ravie d'avoir intégré cette nouvelle équipe que je remercie pour son accueil très chaleureux. »

### > Info

Kevin Grandjean est actuellement DGS (Directeur général des services) par intérim.

### > Collège Yvon Morandat

Recherche maîtres de stage

Chaque année, des élèves du collège Yvon Morandat sont à la recherche d'entreprises et de maîtres de stage pour la poursuite de leur scolarité.

Ces jeunes de plus de 16 ans ou ayant achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3<sup>e</sup>) souhaitent apprendre un métier en alternant périodes pratiques en entreprises et périodes de formation, avec à la clé l'obtention d'un CAP ou d'un Bac professionnel.

Si vous êtes une entreprise en recherche d'apprentis, quel que soit votre domaine d'activité, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la CPE du collège.

Contact :

Collège Yvon Morandat - 62 rue Denis Girod - 04 74 32 13 90  
ce.0011333u@ac-lyon.fr

### > Calendrier des pompiers

La distribution a commencé



La fin de l'année approchant, les sapeurs-pompiers sont, dès le mois de novembre, venus vous rencontrer afin de vous présenter leur traditionnel calendrier qui connaît chaque année un franc succès. Pour

autant, l'attention de tous est attirée sur les escroqueries à la distribution des calendriers. Aussi, le chef de centre, le Lieutenant Bertrand Girod et le président de l'amicale, Alexis Gruet, souhaitent rappeler quelques règles simples pour éviter de se faire piéger.

À l'occasion de leur passage à votre domicile :

- Les pompiers doivent impérativement être en tenue de pompier
- Ils doivent être porteurs de la carte de membre de l'union départementale des sapeurs pompiers de l'Ain qu'ils doivent vous présenter si vous le demandez
- Ils doivent également vous remettre un reçu pour attester votre don
- Le calendrier qui vous sera présenté sera bien un calendrier représentant les pompiers en action (pas de petits chats, de chiens, de fleurs ou de jolis paysages)
- Vous pourrez facilement identifier le pompier, puisqu'il sera en photo sur le calendrier

## > Du côté de la Médiathèque

### > Spectacle d'improvisation

Samedi 15 décembre à 11 heures à la médiathèque. Improvisation par la Lily (ligue d'improvisation lyonnaise).

Donnez-leur un livre, un titre, un personnage, ils vous réécriront l'histoire !

### > Premières Pages

Jusqu'au 31 décembre, les parents ayant accueilli un enfant en 2017 peuvent venir retirer à la médiathèque le livre « Chut ! Pas de bruit... Bébé phoque s'est endormi » offert par le Conseil départemental.

Renseignements et inscriptions  
Médiathèque L'Odyssee - Tél. : 04 74 24 45 43  
mediatheque@stdenislesbourg.fr  
<http://bib-stdenislesbourg.dnsalias.net:81>

## > Projet artistique et culturel (PTEAC)

### Un nouveau thème pour 2019

Le thème qui sera déployé l'année prochaine dans le cadre du PTEAC est les Dyonis'arts : l'art et l'espace. « Il nous semblait important d'associer l'art avec une autre thématique tellement le sujet de l'art est vaste, explique Catherine Gallet, adjointe déléguée à la vie locale, au sport et à la culture. Nous avons choisi l'espace parce qu'en 2019, ce sera le 50<sup>e</sup> anniversaire du premier pas sur la Lune. »



Lundi 15 octobre s'est tenu le premier comité de pilotage. Étaient présents : Pôle Pyramide, le comité de jumelage avec Schutterwald, les Croisés de la Force, le Sou des écoles, Question pour un champion, Saint-Denis Dojo et les élus.

« De nombreuses propositions ont émergé, poursuit Catherine Gallet. L'idée générale serait de mettre en place quelques événements dans l'année autour de cette thématique et de faire comme il y a 2 ans, un événement en association avec le Sou des écoles. »

## > Agnès Blanc, élue nouvelle présidente de l'ACS

« Je fais partie du bureau de l'ACS depuis 10 ans. Mes filles y font de l'escalade depuis 13 ans. J'aime le plaisir des rencontres en milieu associatif. Cela faisait plus d'un an que Jean-Claude Gioria avait annoncé son départ. J'ai proposé ma candidature parce qu'il n'y avait pas d'autre candidat, mais j'entends bien m'appuyer sur l'équipe ! Avec ce changement de bureau, de nouvelles idées vont émerger, le plus urgent étant de pérenniser le budget de l'association. Je suis également Présidente du Comité départemental des Clubs alpins (FFCAM) et membre de l'association Monts et Cornelles (construction d'un village médiéval à Aranc). »

## État civil

### Naissances

Kyan YANG (16/09), lanya LOUNAS (27/09), Léa TERMINAL CHAPUIS (06/10), Chloé MAUPOINT GONCALVES de MATOS (15/10), Blanche NOTTET (22/10).

### Mariages

Nicolas KREEL et Mélanie GOYER (15/09), Timothée CORNET et Laura CHARIF (06/10).

### Décès

Andréa CROUT veuve PARIS (31/08), Danielle ESCABASSE (16/09), André BOLLIET (19/09), Louis PELLÉ (20/09), Henri VILLARD (09/10), Gabriel SULPICE (19/10).

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg. Directeur de la publication : Christophe Darget-Lacoste - Rédaction : Guenaëlle Le Goff-Viard - Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse) - Impression : Imprimerie Poncet - Tirage : 3 100 ex. - Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis, associations, Jean-Paul Trouny - Distribution : Frédéric Hiernaux. Ce journal est imprimé sur un papier recyclé.

## > Les Croisés de la Force

### Combats artistiques au sabre laser

Une nouvelle association a récemment vu le jour à Saint-Denis et s'adresse à tous les jedis, siths, padawans, clones, stormtroopers, chasseurs de primes, contrebandiers ou simples citoyens de la galaxie !

Son activité principale est la réalisation d'animations et de spectacles de combats (chorégraphiés et/ou instinctifs) fidèles à l'évocation de l'univers de Star Wars, avec l'utilisation de sabres lasers de spectacle, mais aussi d'armes issues de la saga. Chaque membre dispose d'un costume inspiré de la saga (films, jeux vidéos...).

Les entraînements ont lieu le dimanche de 10 h 30 à 12 h au gymnase municipal (allée des sports) et le mardi de 18 h 30 à 20 h au gymnase des Vavres (rue des Vavres).



Tél. 06 60 20 77 88 - contact@lescroisesdelaforce.fr  
[www.facebook.com/LesCroisesdeLaForce](http://www.facebook.com/LesCroisesdeLaForce)  
[www.lescroisesdelaforce.fr](http://www.lescroisesdelaforce.fr)

## Retour en images...



30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage. Les jeunes footballeurs de l'OSDF remportent la première édition du trophée international Saint-Denis - Schutterwald

Inauguration de l'aménagement des rues de la Charpine, Nungesser et Coli et de la pose de l'octroi.



Le repas des anciens



## Agenda

### DÉCEMBRE

- Vendredi 21**  
Goûter de Noël - club Amitié Rencontre - salle des Fêtes  
20 h 30 - Conférence Ain Nature et Santé - La Ferme
- Samedi 22**  
Journée Coupe de Noël - Saint Denis Dojo - gymnase

### JANVIER

- Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6  
Tournoi en salle OSD
- Mardi 8**  
9 h - 12 h 30 / 16 h - 19 h - Dons du sang - salle des fêtes
- Jedi 10**  
18 h 30 - Voeux du maire - salle des fêtes

- Mardi 15**  
13 h 30 - Concours de belote à la vache - club Amitié Rencontre - salle des fêtes
- Vendredi 18**  
20 h 30 - Conférence Ain Nature et Santé - La Ferme
- Samedi 19**  
Tournoi féminin en salle district de l'Ain
- Dimanche 20**  
Tournoi féminin en salle district de l'Ain  
16 h - Matinée Accords Musique - salle des fêtes
- Samedi 26**  
14 h - Concours de belote à la vache - Donneurs de sang - salle des fêtes

## Zoom agenda

### Banquet des classes

Le banquet des classes se tiendra dimanche 17 février à la salle des fêtes, et la soirée matefams aura lieu lundi 18 février à partir de 17 h 30, toujours à la salle des fêtes.

[www.stdenislesbourg.fr/](http://www.stdenislesbourg.fr/)  
Calendrier-des-fetes

